**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande
**Band:** 93 (1967)
**Heft:** 24

## Wettbewerbe

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

voiles autoportants : calcul mathématique, calculs rapides, calcul graphique, calcul mécanique, calcul électronique, supports et appuis, maquettes et essais. Matériaux : béton armé, métaux, céramique, bois, plastiques, amiante-ciment, pierres, verre. Mise en œuvre : coffrages, aciers d'armature, mise en œuvre du béton, extensométrie, précontrainte, préfabrication, voiles en matériaux divers, voiles-filets. Protection, étanchéité, isolement. Prix de revient.

**Incertitudes et décisions industrielles,** par *J. Mothes*, professeur à l'Ecole nationale des Mines de Paris. Paris, Dunod, 1967. — Un volume 15×22 cm, 223 pages, 76 figures. Prix : relié, 39 F.

Au cours de la dernière décennie, la réflexion scientifique s'est étendue aux problèmes décisionnels et, dans la mesure où l'activité industrielle est source continue de prises de décision, on a assisté à un développement considérable des techniques de rationalisation de la décision dans l'industrie elle-même.

Ces techniques diffèrent selon le contexte dans lequel se situe chaque décision. Il faut, en effet, distinguer des contextes déterminés des contextes aléatoires, des contextes incertains de par la nature des choses ou des hommes et, statistique et probabilité jouent un rôle privilégié dans les contextes du second et troisième type.

C'est à ces contextes aléatoires et incertains de par la nature des choses, que se réfère l'ouvrage intitulé « Incertitudes et décisions industrielles ». S'il contient une description sommaire de l'arsenal des techniques aujourd'hui disponibles, il met surtout l'accent sur la philosophie des méthodes proposées, sur leurs possibilités et sur leurs limites.

On y trouvera certains aperçus que d'aucuns jugeront hétérodoxes. C'est ainsi, par exemple, que l'auteur, s'il insiste sur l'efficacité des techniques nouvelles dans le domaine de l'aléatoire, fait toutes réserves sur le réalisme de la théorie de la décision dans l'incertitude, celle-ci ne tenant aucun compte, estime-t-il, de la dimension « biologique » fondamentale de l'homme d'action qui le pousse au volontarisme, autrement dit à raisonner en termes objectifs. C'est pourtant ce volontarisme qui permet de comprendre certains phénomènes importants tel celui de la surcapacité, à l'origine de la situation déplorable de certains secteurs industriels, qui permet de comprendre pourquoi la notion d'entente doit être réhabilitée, qui légitime la conception française de la planification — au moins de son principe.

Ce livre ne faisant qu'assez peu appel au symbolisme mathématique s'adresse à un très vaste public : cadres, industriels et des milieux d'affaires, étudiants des grandes écoles et des facultés.

*Sommaire :*

1. L'observation des faits. — 2. Les modèles probabilistes. — 3. La confrontation des faits et des modèles. — 4. Les problèmes d'estimation. — 5. Les problèmes de comparaison. — 6. Les problèmes de liaison. — 7. Les problèmes d'adaptation dans les univers aléatoires. — 8. Les problèmes d'adaptation dans les univers incertains.

**L'organisation rationnelle de la sécurité dans l'industrie** (2 volumes), par MM. *Baudet, Daussy, Chaillot, Boisselier, Richard, Barthes, Bonnefous*, le général *Fouché*, les Drs *Houllegatte, de Frémont* et *Manquène*, sous la direction de *Charles Baudet* président de l'A.F.T.I.M. et de la F.E.A.I.C.S.M.T., président de la Commission de Sécurité au C.N.O.F. Paris 17e (9, rue de Thann), Les Editions d'Organisation, 1967.

— *Tome I: L'individu.* — Un volume 16×24 cm, 312 pages, 58 figures. Prix : relié, 48 F.

— *Tome II: La collectivité.* — Un volume 16×24 cm, 363 pages, 89 figures. Prix : relié, 52 F.

La plupart des établissements industriels et commerciaux et les grandes administrations sont désormais acquis à l'intérêt d'organiser dans le cadre de l'entreprise la prévention des accidents, le dépistage et la lutte contre les maladies professionnelles, la prévention de l'incendie et la lutte contre le feu, et d'instaurer une hygiène industrielle.

En raison de la multiplicité et de la diversité des corps de métiers qui œuvrent dans une même entreprise, des divers groupes ethniques des travailleurs, de l'évolution des techniques modernes de fabrication et de construction qui nécessitent l'utilisation de moyens mécanisés importants, l'organisation de la prévention des accidents et des maladies professionnelles pose des problèmes souvent délicats dont la résolution nécessite la connaissance des moyens techniques rationnels et efficaces. Ces moyens, qui doivent avoir reçu la sanction de l'expérience, relèvent des disciplines des techniciens et du médecin du travail, spécialistes de la prévention technique et de la santé des hommes. La connaissance parfaite des dispositions légales afférentes à la sécurité dans l'usine, sur les chantiers et sur la route, ainsi que les moyens de développer l'esprit de sécurité, sont des éléments indispensables pour l'information et la formation des responsables de la prévention.

Ce livre réunit pour la première fois, sous la signature d'éminents spécialistes, des contributions originales sur des techniques de qualité auxquelles ces auteurs ont attaché leur nom, ainsi que des exemples pratiques de méthodes d'application.

Le tome I, *L'individu*, traite principalement de la protection et de la lutte contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, sur le plan des personnes.

Dans le tome II, *La collectivité*, la protection est envisagée dans la perspective des établissements et des groupes : incendie, accidents dans le bâtiment et les travaux publics, dans l'utilisation industrielle de l'électricité, au cours de manutentions, etc.

La compétence technique des auteurs, affirmée par une longue expérience professionnelle, donne à cet ouvrage, attendu depuis longtemps et unique en son genre à notre connaissance, la richesse d'une source de conseils, de méthodes et de moyens où l'on puisera largement pour une meilleure sécurité dans le monde du travail.

## CARNET DES CONCOURS

### Bourses fédérales des Beaux-Arts et des Arts appliqués

*Ouverture*

Le Département fédéral de l'intérieur communique :

Les artistes suisses qui désirent concourir en vue de l'obtention d'une bourse pour l'année 1968 sont priés de s'annoncer jusqu'au 15 décembre 1967 au secrétariat du Département fédéral de l'intérieur, Palais fédéral, Inselgasse, 3003 Berne, qui leur enverra les formules d'inscription et instructions nécessaires.

Les candidats devront indiquer s'ils désirent concourir dans la section des *beaux-arts* (peinture, sculpture, gravure, architecture) ou dans celle des *arts appliqués* (céramique, textiles, aménagement d'intérieurs, photographie, arts graphiques [illustration de livres, affiches, etc.], bijouterie, etc.). — Dans la section des beaux-arts, les artistes ne sont admis à concourir que jusqu'à l'âge de 40 ans révolus.

STS
SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

**8004 ZURICH, Lutherstrasse 14** (près Stauffacherplatz)
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

**Emplois vacants**

*Section du bâtiment*

7190. *Ingénieur civil EPF/EPUL* ou *diplômé ETS en béton armé*, ayant plusieurs années de pratique dans la préfabrication d'éléments de construction et de bâtiments. Entrée tout de suite ou à convenir. Bonnes connaissances